

# L'accord de Nouméa est en danger !

Category: International, Non classé

écrit par jmfouquer | 10 mars 2024

*Le gouvernement veut modifier les conditions d'obtention de la citoyenneté calédonienne, un acquis majeur de l'accord de Nouméa. La création d'un corps électoral glissant à dix ans vise à minorer le peuple kanak. C'est ce qu'expliquent Christian Belhôte, magistrat honoraire, ancien expert auprès du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et Isabelle Merle, historienne, directrice de recherche au CNRS.*

## Non ! La Nouvelle-Calédonie n'est pas la France

Par **Christian Belhôte**<sup>1</sup> magistrat honoraire, ancien expert auprès du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et **Isabelle Merle**<sup>2</sup> historienne, directrice de recherche au CNRS., publié le 7 mars 2024, sur le blog de **Mediapart**.

À entendre les représentants de l'État, M. Darmanin ou M. Dupond-Moretti, ou à entendre les sénateurs, le vote à l'écrasante majorité de la chambre haute, ce mardi 27 février 2024, ouvrant la voie à l'ouverture du corps électoral provincial en Nouvelle-Calédonie, gelé sous la présidence de Jacques Chirac en 2007, répare une grande injustice. Le sénateur Médevielle, soutien de la majorité présidentielle, se félicite de la « fin d'une aberration démocratique » qui, selon lui, « n'était plus supportable ». La grande majorité des sénateurs invoque le respect de l'universalité du suffrage et reprend en chœur l'incantation des principes démocratiques que la France et la République se doivent de défendre dans les territoires français du Pacifique.

Ils soutiennent le ministre de l'Intérieur et des

Outre-mer dans sa décision d'accorder aux Français installés en Nouvelle-Calédonie après 1998 et à leurs enfants, le droit de vote pour les élections des assemblées de province qui détermine la composition du Congrès de la Nouvelle-Calédonie et celle du gouvernement local.

Ce faisant, ils modifient les conditions d'accès à la citoyenneté calédonienne, grand acquis de l'Accord de Nouméa<sup>3</sup>[https://www.wikiwand.com/fr/accord\\_de\\_noumea](https://www.wikiwand.com/fr/accord_de_noumea), en instituant unilatéralement le principe d'un corps électoral glissant à 10 ans contre l'avis d'une partie de la population calédonienne.

Si cette réforme constitutionnelle est adoptée, tout français installé depuis 10 ans en Nouvelle-Calédonie, deviendra électeur aux élections provinciales, éligible au Congrès et, de facto, citoyen calédonien.

Si les Indépendantistes sont tous d'accord pour reconnaître un « droit du sol » aux enfants nés en Nouvelle-Calédonie, ils s'opposent avec force à l'idée d'un corps électoral glissant pour désigner leurs représentants aux assemblées de province qui déterminent les orientations politiques locales. Et surtout, ils connaissent, comme tout Calédonien, l'histoire de leur pays.

[...]

**[Pour lire la suite de l'article « Non ! La Nouvelle-Calédonie n'est pas la France »...](#)**

---

Pour compléter, vous pouvez lire sur notre site :

- **Contre la casse de l'accord de Nouméa**
- **Solidarité avec le peuple kanak**

- **Dégel du corps électoral en Kanaky**
- **Solidarité Kanaky n° 17**